

LE PRESIDENT

H. E. Ban Ki-moon  
Secretary-General,  
United Nations,  
New York, NY 10017,  
U.S.A.

Paris, le 3 Mars 2015

**Objet : Lettre de renouvellement d'engagement au Pacte Mondial**

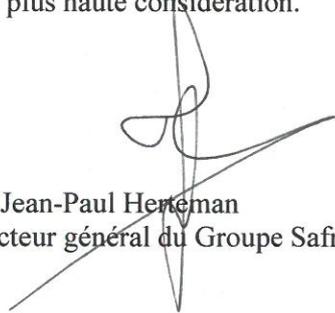
Monsieur le Secrétaire général,

Par cette lettre, je tenais à vous réaffirmer mon engagement personnel et celui de Safran à soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies relatif aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Cet engagement traduit notre volonté de faire progresser ces principes dans nos zones d'influence et de les intégrer dans notre stratégie, nos actions et nos comportements. Nous sommes convaincus de la nécessité de faire avancer collectivement les objectifs des Nations Unies, en particulier les « Objectifs du millénaire pour le développement », et de la nécessité de les partager avec nos collaborateurs, clients et partenaires.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP est intégrée dans notre document de référence que nous publions tous les ans.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma plus haute considération.

  
Jean-Paul Herteman  
Président-directeur général du Groupe Safran